

Le Président

Nos réf.: **RG/HG/91**

Objet : **Rapport d'activité 2018.**

P.J. : **Trois**

Noeux les Mines, le 4 juillet 2019

*O/AE (Adm
C/AE -> SDD + J. Day*

Monsieur Jean-Jacques DEWYNTER
Président de l'Union Syndicale
d'Aménagement hydraulique du Nord
(USAN)
5, Rue du Bas
59320 RADINGHEM EN WEPPE

cysp

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous trouverez, ci-joint, le rapport 2018 retraçant l'activité du SYMSAGEL accompagné d'un exemplaire du Compte Administratif.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Président au Conseil Communautaire en séance publique selon les modalités définies dans la notice explicative jointe à la présente.

Vous souhaitant bonne réception de l'ensemble de ces informations pour lesquelles je reste à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



R Gaquere

Raymond GAQUERE

NOTE DE COMMUNICATION **Rapport 2018 du Président sur l'activité** **du SYMSAGEL**

IMPORTANT – Modalités de l'information

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Il convient de mettre en place l'information et la publicité du rapport du délégataire dans les conditions suivantes :

1) Le Président du SYMSAGEL

adresse avant le 30 Septembre aux Présidents des EPCI et Maires des communes membres le rapport accompagné d'un exemplaire du Compte Administratif arrêté par le Comité Syndical.

2) Les EPCI et les communes adhérentes

- communiquent le rapport par l'intermédiaire du Président ou du Maire au Conseil Communautaire ou Municipal en séance publique ;
- au cours de ce Conseil, les délégués de l'EPCI ou de la commune sont entendus ;
- le Président du SYMSAGEL peut être entendu, à sa demande, ou à celle du Conseil Communautaire ou Municipal.

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

L'année 2018 a été la première année pleine de mise en œuvre du PAPI 3 complet. De nombreuses actions ont été engagées dans ce cadre. Elle a également permis de finaliser les actions inscrites au PAPI d'intention en 2016.

Le processus d'approbation du SAGE s'est poursuivi par la consultation administrative et la consultation du public.

Le SYMSAGEL a également poursuivi ses missions en matière de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, d'entretien et de restauration des cours d'eau à travers les Plans de Restauration et d'Entretien (PRE), de suivi du réseau de mesures et de lutte contre les inondations.

LE PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

PAPI 3

L'année 2018 a été consacrée au démarrage du PAPI 3, signé par l'ensemble des financeurs le 18 décembre 2017 et à la finalisation des actions du PAPI d'intention permettant d'assurer le lien avec le nouveau programme.

Le PAPI a fait l'objet de 3 comités de pilotage, préparés systématiquement par un comité technique. Un dossier de séance qui comprend l'état d'avancement de l'ensemble des 122 actions est produit pour chaque comité de pilotage. Ils ont eu lieu les 15/02/2018, 19/06/2018 et 19/11/2018.

L'ensemble des documents produits dans le cadre du PAPI (dossiers de séance, rapports, présentations, comptes rendus) est mis en ligne sur la plateforme d'échanges du SYMSAGEL. L'accès à cette plateforme peut être obtenu par les partenaires, sur simple demande.

Le réseau de mesures a été entretenu et développé durant cette année. L'étude relative à l'équipement des ZEC existantes a notamment été finalisée cette année. Elle a permis d'identifier les ouvrages qui pourront être instrumentés ou automatisés, dans le cadre de la révision du PAPI.

Animation du réseau

La mise en œuvre des actions du PAPI a permis d'animer un réseau de partenaires institutionnels, d'EPCI, de chambres consulaires et d'associations.

Participation aux PPR en cours du territoire

L'équipe technique participe aux comités techniques des PPRI de la Lawe et de la Clarence.

Participation aux projets européens en lien avec le PAPI

L'équipe technique participe au projet LYSE, porté par l'USAN, en tant que partenaire associé.

PAPI d'intention Souchez

Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée entre la CALL et le SYMSAGEL le 4 juillet 2018.

Le 5 juillet 2018, le SYMSAGEL a finalisé un projet de dossier de candidature PAPI d'intention sur le bassin versant de la Souchez. Ce dossier a été déposé par la CALL le 9 juillet 2018.

Les services de l'Etat ont informé la CALL, lors du COFIL du 12 octobre 2018, qu'ils ne présenteraient pas le dossier en Commission Inondation de Bassin, en l'absence de décision du Préfet sur la prescription d'un Plan de Prévention des Risques Inondations sur la Souchez.

Le 22 novembre 2018, le projet de PAPI Souchez a été remodelé en Programme Concerté pour l'Eau pour permettre un financement optimal par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Evolutions de l'équipe projet

Deux stagiaires, Aurélien BOITEL et Léo SALVINI ont renforcé ponctuellement le service, pendant 6 mois chacun. Les stages s'inscrivaient dans le cadre d'actions conjointes PAPI/SAGE.

Stéphane VERDIN, chef de projet PAPI, a été recruté le 15 janvier 2018.

Loriane CARLIER-CANDILLON, chargée de mission PAPI Souchez, a été recrutée le 1^{er} août 2018 et a quitté ses fonctions le 25 octobre 2018.

Elle a été remplacée par Aurélien BOITEL, recruté le 5 novembre 2018.

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU ET LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

Les temps forts de l'année 2018

Révision du SAGE : consultation administrative

La consultation administrative s'est déroulée de décembre 2017 à avril 2018. Le mémoire de réponses a été présenté à la Commission Thématique « Mise en œuvre et révision du SAGE » le 16 mai 2018. La CLE a validé le projet de SAGE modifié le 6 juin 2018.

Les principales modifications du projet ont porté sur les dispositions relatives à la préservation des zones humides ainsi qu'à l'échelle des cartes du Règlement du SAGE.

Révision du SAGE : déclaration d'intention et participation du public par voie électronique

La déclaration d'intention relative à la concertation préalable a été publiée du 15 juillet au 15 novembre. Aucun droit d'initiative n'a été exercé.

La consultation du public s'est déroulée du 31 octobre au 29 novembre 2018. Aucun avis n'a été émis.

Communication

Une stratégie de communication a été établie pour promouvoir le SAGE révisé.

Calendrier des réunions

Date	Instance	Ordre du jour
16 mai 2018	Commission Thématique Mise en œuvre et révision	1 - Bilan général de la consultation administrative 2 - Mémoire de réponses aux remarques : propositions de compléments à apporter au SAGE 3 - Présentation de la démarche de consultation du public
6 juin 2018	Commission Locale de l'Eau	1 - Adoption du compte-rendu de la CLE du 18 octobre 2017 2 - Révision du SAGE a. Bilan général de la consultation administrative b. Mémoire de réponses aux remarques : propositions de compléments à apporter au SAGE c. Présentation de la démarche de consultation du public 3 - Nouvelle stratégie de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols adoptée par le SYMSAGEL 4 - Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau de la prise d'eau d'Aire-sur-la-Lys : présentation de l'aire d'alimentation et des démarches à venir

En complément de ces réunions, les représentants de la Chambre d'Agriculture ont été rencontrés le 27 avril 2018 pour échanger sur les demandes formulées lors de la consultation administrative et les réponses techniques apportées.

Actions entreprises dans le cadre des activités de la Commission Locale de l'Eau :

Suivi des documents d'urbanisme	-PLUi de la Communauté de Communes de Flandres Intérieure -SCOT du Pays de Saint-Omer -SCOT Flandres Lys -SCOT de l'Arrageois -SCOT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin
---------------------------------	---

Suivi de programmes sur le territoire du SAGE	-PAPI de la Lys -Plans de Restauration et d'Entretien des cours d'eau -Programme Erosion -DTMP de l'aire d'alimentation de la prise d'eau d'Aire sur la Lys -PCAET de la CABBALR -Participation aux Comités Consultatifs de Gestion des zones humides
Communication	-Elaboration d'un outil de communication relatif à l'approbation du SAGE

Avis de la CLE

Neuf avis ont été rendus en 2018.

Objet	Date de l'avis	Nature de l'avis
Demande de renouvellement de l'autorisation, au titre du Code de l'Environnement, du système d'assainissement de Lapugnoy, déposée par la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane.	22/02/2018	Favorable
Demande de renouvellement de l'autorisation, au titre du Code de l'Environnement, du système d'assainissement de Bruay-la-Buissière, déposée par la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane.	22/02/2018	Favorable
Demande d'autorisation, au titre du Code de l'Environnement, du rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement du parc d'activités des Escardalles sur le territoire des communes d'Ecques et de Saint Augustin, présentée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer.	01/03/2018	Favorable
Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Merville.	09/04/2018	Favorable
Demande d'autorisation, au titre de la réglementation ICPE, de l'augmentation de la capacité d'un atelier de volailles sur la commune de Sempy, présentée par la SARL Mavime.	17/04/2018	Favorable (avec remarque)
Demande d'autorisation temporaire, au titre du Code de l'Environnement, présentée par l'Association des Irrigants du Nord/Pas-de-Calais concernant le prélèvement des eaux de surface du bassin de la Lys à des fins d'irrigation pour la campagne 2018.	27/04/2018	Favorable (avec remarques)
Dossier de déclaration d'intérêt général accompagné d'une demande d'autorisation unique Loi sur l'Eau concernant le plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage et d'entretien de l'unité hydrographique cohérente 3 « Canal de Neufossé/Canal d'Aire », présentés par VNF.	18/06/2018	Favorable

Dossier de déclaration d'intérêt général accompagné d'une demande d'autorisation unique Loi sur l'Eau concernant le plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage et d'entretien de l'unité hydrographique cohérente 6 « Canal de la Haute Deûle / Dérivation de la Scarpe / Scarpe Moyenne », présentés par VNF.	18/06/2018	Favorable
Demande de modification de l'autorisation, au titre du Code de l'Environnement, du plan d'épandage de la station d'épuration de Lapugnoy, déposée par la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane.	28/11/2018	Favorable

LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'EROSION DES SOLS

Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR)	<u>Territoire Artois-Lys</u> : Arrêté Préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général <u>Territoire ex CC Artois-Flandres</u> : Rédaction du dossier de Déclaration d'Intérêt Général et transmission à la CABBALR
Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)	<u>Territoire ex CC Morinie</u> : Finalisation des travaux d'implantation et travaux d'entretien des aménagements <u>Territoire ex CC Fauquembergues</u> : Négociation des aménagements d'hydraulique douce, validation du programme de travaux par le comité de pilotage, rédaction et dépôt du dossier de DIG auprès de la préfecture
Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois (CCCA)	Plan de gestion des aménagements élaboré Premiers travaux de restauration et d'entretien sur Magnicourt en Comté et Fréwillers
Communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuillois (CCHPM)	Appel d'offres pour la réalisation des aménagements d'hydraulique douce et poursuite des travaux d'implantation
Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL)	Arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général Lancement de la première campagne de travaux
Communauté de Communes du Ternois	Réalisation des travaux d'entretien des aménagements
USAN	Rédaction du dossier de Déclaration d'Intérêt Général Dépôt du dossier auprès de la préfecture
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)	Mise en place du programme Erosion Présentation de la méthodologie auprès des élus et des exploitants du territoire

PLANS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN (PRE)

Etat d'avancement des PRE

Plans de Restauration et d'Entretien en cours d'élaboration en 2018

- PRE Clarence et affluents : diagnostic validé, phase d'élaboration du plan d'actions du PRE en cours
- PRE Vieille Lys : une stratégie d'interventions par priorité, proposée par le SYMSAGEL, a été validée par les acteurs locaux. Des rencontres ont été initiées avec les services de l'Etat pour débloquer les problématiques de domanialité.
- PRE Lys Laquette : validation du plan d'actions par le COPIL.
- PRE Surgeon : diagnostic en cours d'élaboration
- Réalisation d'un Plan de rattrapage d'entretien du réseau hydrographique secondaire sur la commune de La Couture
- Engagement d'un plan d'entretien du réseau hydrographique sur 11 communes du Bas Pays
- Mise en place d'un partenariat de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Fédération de pêche concernant la restauration de continuité écologique sur la Lys amont

PRE en cours d'instruction réglementaire au cours de l'année 2018

- PRE de la Busnes
- PRE Longue Becque et Melde du Nord

PRE en cours de réalisation de travaux durant l'année 2018

- PRE de la Bourre
- PRE du Contrefossé
- PRE du Guarbecque
- PRE du Frénelet
- PRE de la Grande Becque de Saint Jans Cappel
- PRE de la Lawe, du Turbeauté, de la Loisne amont et de ses affluents
- PRE Lawe Loisne aval
- PRE Lys-Deûle
- PRE de la Melde
- PRE Meteren Becque
- PRE de la Nieppe
- PRE de la Plate Becque/Borre Becque

PROJET DE RETENTION EN FORET DOMANIALE DE NIEPPE

Les travaux se sont réalisés du 7 janvier au 28 février 2018.

Le chantier a été réceptionné le 28 février.

L'ouvrage a été inauguré le mardi 20 mars à Morbecque.

La zone d'expansion est entrée en fonctionnement à l'occasion d'un évènement orageux le 1^{er} juin 2018.

Les discussions sont en cours avec l'ONF afin de convenir des conventions d'occupation de cette forêt domaniale.

RESULTAT COMPTABLE

La participation des collectivités membres du SYMSAGEL est restée inchangée en 2018. Celle-ci s'élève à :

- 0,90 €/habitant
- 1,68 €/hectare

Le bilan comptable de l'exercice 2018 fait apparaître :

Pour la ***section de fonctionnement*** :

- un total de recettes de	1 624 445,83 €
- un total de dépenses de	1 094 632,90 €

soit un **excédent** de résultat de fonctionnement de **529 812,83 €**.

Pour la ***section d'investissement*** :

- un total de recettes de	1 796 594,43 €
- un total de dépenses de	1 344 694,93 €

soit un **excédent** de résultat d'investissement de **451 899,43 €**.

Au total, le Budget 2018 affichait un excédent de **981 712,26 €**.

Le Budget Primitif 2019 a été voté par le Comité Syndical lors de la séance du **4 décembre 2018**. Il s'équilibre comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 741 691,62
RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 702 726,96
TOTAL RECETTES	8 444 418,58
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 741 691,62
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 702 726,96
TOTAL DEPENSES	8 444 418,58

COMPTÉ ADMINISTRATIF 2018										
RECETTES DE FONCTIONNEMENT										
CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP 2018	Crédits nouveaux	BS 2018	Crédits nouveaux	DM 1	Crédits nouveaux	DM 2	Crédits consommés au 31/12/18
013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel								1 309.89
		TOTAL 013	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 309.89
74	74718	Participations de l'Etat	221 336.22		221 336.22		221 336.22		221 336.22	0.00
	74748	Participations des communes	24 549.66	15 244.00	39 793.66		39 793.66		39 793.66	12 274.83
	74751	Participations des groupements de collectivités	787 484.28		787 484.28		787 484.28		787 484.28	801 674.11
	7478	Participations Agence de l'Eau	313 791.04		313 791.04		413 229.94	7 000.00	512 668.84	203 465.39
		TOTAL 74	1 347 161.20		1 362 405.20		1 461 844.10	7 000.00	1 561 283.00	1 017 414.33
75		Autres produits d'activité					0.00		0.00	0.00
	758	Produits divers de gestion courante					0.00		0.00	0.00
		TOTAL 75					0.00		0.00	0.00
77	773	Mandats annulés (émis sur exercices antérieurs)					0.00		0.00	1 281.76
	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	315 488.22		315 488.22	-128 548.19	186 940.03		58 391.84	181 022.41
	7788	Produits exceptionnels divers					0.00		0.00	0.00
		TOTAL 77	315 488.22		315 488.22	-128 548.19	186 940.03		58 391.84	182 304.17
78										
	7811	Reprises sur amortissements des immobilisations						5 382.72	0.00	5 382.72
		TOTAL 78						5 382.72	0.00	5 382.72
002		Résultat Fonctionnement reporté		418 034.62	418 034.62		418 034.62		418 034.62	
		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 662 649.42	433 278.62	2 095 928.04	-29 109.29	2 066 818.75	12 382.72	2 037 709.46	1 206 411.11

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP 2018	Crédits nouveaux	BS 2018	Crédits nouveaux	DM 1	Crédits nouveaux	DM 2	Crédits consommés au 31/12/18
60	60611 Eau									
	60612 Electricité		3 500.00		3 500.00		3 500.00		3 500.00	1 374.17
	60622 Carburant		15 000.00		15 000.00		15 000.00		15 000.00	9 026.93
	60623 Alimentation		1 500.00		1 500.00		1 500.00		1 500.00	0.00
	60631 Fournitures d'entretien						0.00		0.00	3.79
	60632 Fournitures de petit équipement (dont repères de crue)		5 000.00		5 000.00		5 000.00		5 000.00	4 485.73
	60636 Vêtements de travail		2 000.00		2 000.00		2 000.00		2 000.00	289.48
	6064 Fournitures administratives		10 000.00		10 000.00		10 000.00		10 000.00	2 385.89
	6068 Autres matières et fournitures		3 000.00		3 000.00		3 000.00		3 000.00	0.00
		TOTAL 60	40 000.00		40 000.00	0.00	40 000.00		40 000.00	17 565.99
61	611 Contrat de prestations de services		493 027.00	55 244.00	548 271.00	166 445.30	714 716.30		881 161.60	104 571.60
		Contrat de collecte du courrier	1 500.00		1 500.00		1 500.00		1 500.00	
		Etude GEMAPI	20 320.00		20 320.00		20 320.00		20 320.00	
		Prestations PAPI d'intention		30 000.00	30 000.00		30 000.00		30 000.00	
		Actions PAPI complet	387 607.00		387 607.00	156 445.30	544 052.30		700 497.60	
		Etude fossés Bas Pays		15 244.00	15 244.00		15 244.00		15 244.00	
		Convention Chambre d'Agriculture	18 600.00		18 600.00		18 600.00		18 600.00	
		Mise en œuvre du SAGE	50 000.00		50 000.00	-50 000.00	0.00		-50 000.00	
		Conception graphique SAGE				60 000.00	60 000.00		120 000.00	
		Frais d'études ponctuelles	15 000.00	10 000.00	25 000.00		25 000.00		25 000.00	
	6132 Locations immobilières		15 000.00		15 000.00		15 000.00		15 000.00	10 244.60
	6135 Locations mobilières		20 000.00	20 000.00	40 000.00		40 000.00		40 000.00	11 792.79
		Véhicules	16 000.00	10 000.00	26 000.00		26 000.00		26 000.00	
		Photocopieur	4 000.00	10 000.00	14 000.00		14 000.00		14 000.00	
	61551 Entretien matériel roulant		6 000.00		6 000.00		6 000.00		6 000.00	965.98
	61558 Entretien autres biens mobiliers		4 000.00		4 000.00		4 000.00		4 000.00	1 551.30
	616 Primes d'assurance		7 000.00		7 000.00		7 000.00		7 000.00	3 621.52
	6182 Documentation générale		1 800.00		1 800.00		1 800.00		1 800.00	628.40
	6184 Versement à des organismes de formation		6 000.00	16 500.00	22 500.00		22 500.00		22 500.00	16 097.60
	6188 Autres frais divers						0.00		0.00	4 782.66
	6156 Maintenance		30 000.00	4 000.00	34 000.00		34 000.00		34 000.00	5 305.20
		Maintenance logiciels	6 000.00	4 000.00	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
		Maintenance SIG	2 500.00		2 500.00		2 500.00		2 500.00	
		Maintenance des unités hydrométriques	15 000.00		15 000.00		15 000.00		15 000.00	
		Maintenance informatique	6 500.00		6 500.00		6 500.00		6 500.00	
		TOTAL 61	582 827.00	95 744.00	678 571.00	166 445.30	845 016.30		1 011 461.60	159 561.65

62	6225	Indemnité au comptable et aux régisseurs	1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00	365.45
	6227	Frais d'actes et contentieux	6 000.00	14 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	7 440.00
	6231	Annonces et insertions	5 000.00	10 000.00	15 000.00	15 000.00	15 000.00	15 000.00	0.00
	6236	Catalogues et imprimés	2 500.00		2 500.00	2 500.00	2 500.00	2 500.00	780.00
	6237	Communication	50 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00	50 000.00	0.00
	6251	Frais de déplacements	9 000.00	1 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00	4 526.65
	6256	Frais de mission	1 000.00	1 000.00	2 000.00	2 000.00	2 000.00	2 000.00	3 087.88
	6257	Frais de réception	1 000.00	2 000.00	3 000.00	3 000.00	3 000.00	3 000.00	643.56
	6261	Frais d'affranchissement	9 000.00	1 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00	8 150.41
	6262	Frais de télécommunication	9 000.00	1 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00	7 387.14
	6281	Adhésion au CEPRI	1 500.00		1 500.00	1 500.00	1 500.00	1 500.00	2 078.85
	6281	Adhésion au FNCCR	700.00		700.00	700.00	700.00	700.00	
	62848	Redevances pour autres prestations de services							
	6288	Autres frais divers	1 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00	0.00
		TOTAL 62	96 700.00	30 000.00	126 700.00	0.00	126 700.00	126 700.00	34 459.94
63	6332	Cotisations versées au FNAL	600.00		600.00		600.00	600.00	241.43
	6336	Cotisations au CNFPT et CDG	8 000.00		8 000.00		8 000.00	8 000.00	5 309.63
	6338	Autres impôts, taxes, versements assimilés sur salaires	1 500.00		1 500.00		1 500.00	1 500.00	724.09
	6355	Taxes et impôts sur véhicules							0.00
		TOTAL 63	10 100.00		10 100.00	0.00	10 100.00	10 100.00	6 275.15
64	64111	Rémunération personnel titulaire	130 000.00		130 000.00	18 200.00	148 200.00	166 400.00	176 589.13
	64112	Indemnité de résidence, supplément familial	11 000.00		11 000.00	1 540.00	12 540.00	14 080.00	5 686.65
	64118	Autres indemnités	121 000.00		121 000.00	16 940.00	137 940.00	154 880.00	123 091.45
	64131	Rémunérations	90 000.00		90 000.00	12 600.00	102 600.00	115 200.00	53 230.37
	64138	Autres indemnités							4 600.48
	6417	Rémunérations des apprentis							0.00
	6451	Cotisations URSSAF	60 000.00		60 000.00	8 400.00	68 400.00	76 800.00	44 154.50
	6453	Cotisations aux caisses de retraite	45 000.00		45 000.00	6 300.00	51 300.00	57 600.00	61 105.01
	6454	Cotisations ASSEDIC	10 000.00		10 000.00	1 400.00	11 400.00	12 800.00	303.69
	6455	Cotisations assurance du personnel	25 000.00		25 000.00	3 500.00	28 500.00	32 000.00	6 599.61
	6456	Versement au FNC du supplément familial	5 000.00		5 000.00	700.00	5 700.00	6 400.00	0.00
	6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage							0.00
	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux							0.00
	6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000.00		3 000.00	420.00	3 420.00	3 840.00	1 317.60
	64832	Cotisations au FCCPA							0.00
		TOTAL 64	500 000.00		500 000.00	70 000.00	570 000.00	640 000.00	476 678.49

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP 2018	Crédits nouveaux	BS 2018	Crédits nouveaux	DM 1	Crédits nouveaux	DM 2	DM 3	Crédits consommés au 31/12/18
001		Excédent d'investissement reporté		1 051 616.45	1 051 616.45	0.00	1 051 616.45		1 051 616.45		
10		Dotations fonds divers et réserves	3 000.00		3 000.00	0.00	3 000.00		3 000.00		279.71
	1068	Excédent de fonctionnement					0.00		0.00		
	10222	FCTVA	3 000.00		3 000.00		3 000.00		3 000.00		279.71
13		Subvention d'investissement	1 412 259.46	150 000.00	1 562 259.46	0.00	1 562 259.46		1 562 259.46		153 883.80
	1311	DREAL	549 168.80		549 168.80		549 168.80		549 168.80		50 173.80
	1312	Région	68 485.50		68 485.50		68 485.50		68 485.50		0.00
	1313	Départements	15 000.00		15 000.00		15 000.00		15 000.00		0.00
	1315	Groupements de collectivités	72 355.63		72 355.63		72 355.63		72 355.63		0.00
	1317	Fonds structurels					0.00		0.00		0.00
	1318	Agence de l'Eau	707 249.53	150 000.00	857 249.53		857 249.53		857 249.53		103 710.00
16		Emprunts et dettes assimilées	663 843.41	-663 843.41	0.00	0.00	0.00		0.00		0.00
27		Autres immobilisations financières					0		0		0
021		Virement de la section de fonctionnement	312 700.36	307 534.62	620 234.98	-620 234.98	0.00	12 382.72	0.00		
24		Produits des cessions d'immobilisation									
28		Amortissements des immobilisations	70 263.31		70 263.31	354 680.39	424 943.70		424 943.70		386 337.23
041		Opérations patrimoniales						204 477.17	0.00		204 477.17
458		Opérations d'investissement sous mandat				497 222.00	497 222.00		497 222.00		0.00
		Opérations déléguées par la CAPSO									
		Financement par l'EPCI									
458201		RC de la Vallée du Mesnil				4 280.40	4 280.40		4 280.40		
458202		ZEC des Pâtures d'Aire				22 456.90	22 456.90		22 456.90		
458203		RC du Mont de Marne				3 871.65	3 871.65		3 871.65		
458204		ZEC de Delettes				5 880.00	5 880.00		5 880.00		
458205		RC de Coyecques - La Cahutte				3 439.26	3 439.26		3 439.26		
458206		ZEC de Coyecques				20 171.70	20 171.70		20 171.70		
458207		RC de Dennebraeuq - Fosse Wandonne				4 197.90	4 197.90		4 197.90		
458208		ZEC de Fléchin - Cuihem aval				4 797.15	4 797.15		4 797.15		
458209		ZEC de Fléchin - Cuihem amont				8 315.78	8 315.78		8 315.78		

[illegible][illegible]

COMPTES ADMINISTRATIF 2018

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP 2018	Crédits nouveaux	BS 2018	Crédits nouveaux	DM 1	Crédits nouveaux	DM 2	DM 3	Crédits consommés au 31/12/18
001		Déficit d'investissement reporté 2016									
13	1311	Trop perçu sur subvention DREAL (ZEC Lys rivière)							0.00		14 400.00
	1311	d'Huluch	7 500.00						7 500.00		
	1318	Modification imputation comptable subventions AEA							46 938.90		46 938.90
	1391	Subventions d'investissements transférées au compte de résultat	315 488.22						186 940.03		181 022.41
		TOTAL 13	322 988.22						241 378.93		242 361.31
16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							0.00		
	1641	Emprunt	73 230.88						73 230.88		73 230.88
		TOTAL 16	73 230.88						73 230.88		73 230.88
20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							0.00		
	2031	Frais d'études	436 216.00						436 216.00		135 263.83
		PRE	357 016.00						357 016.00		
		Etude d'optimisation du parc hydro	19 200.00						19 200.00		
		Mise en place d'une velle forcière	60 000.00						60 000.00		
	2033	Frais d'insertion									864.00
	204151	Subventions d'équipement aux communes et EPCI	46 904.58						46 904.58	60 000.00	0.00
	2051	Concessions et droits similaires	40 000.00						40 000.00		15 575.76
		hydrométriques (reinscription)	25 000.00						25 000.00		
		Logiciel de virtualisation (reinscription)	15 000.00						15 000.00		
		TOTAL 20	523 120.58						523 120.58		151 703.59
21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES							0.00		
	21534	Réseaux d'électrification									11 804.04
	21538	Autres réseaux	1 067 226.86	-851 142.06	216 084.80	612 398.42	828 483.22	204 477.17	828 483.22		499 470.17
		Forêt de Nieppe	562 314.06	-562 314.06	0.00		0.00	204 477.17	0.00		
		Conservation caisse des dépôts forêt de Nieppe	196 084.80		196 084.80		196 084.80		196 084.80		
		Travaux d'électrification	20 000.00		20 000.00		20 000.00		20 000.00		
		Autres aménagements PAPI complet	288 828.00	-288 828.00			0.00		0.00		
		Equipement des siphons (Provision)				612 398.42	612 398.42		612 398.42		
		Instrumentation / télégestion / outillage et matériel technique	249 500.00		249 500.00		249 500.00		249 500.00	-60 000.00	43 116.00
		Mise en place d'échelles limnimétriques	10 000.00		10 000.00		10 000.00		10 000.00		
		Instrumentation des niveaux d'eau au droit des siphons	105 000.00		105 000.00		105 000.00		105 000.00		
		Extension au parc de stations	62 500.00		62 500.00		62 500.00		62 500.00		
		Instrumentation des ZEC	72 000.00		72 000.00		72 000.00		72 000.00		
	2181	Travaux de lutte contre l'érosion	200 000.00	-200 000.00			0.00		0.00		0.00
	2182	Achat véhicule (reinscription)	18 000.00		18 000.00		18 000.00		18 000.00		15 303.76
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000.00	10 000.00	15 000.00		15 000.00		15 000.00		8 052.00
	2184	Mobilier	3 000.00	2 000.00	5 000.00		5 000.00		5 000.00		1 938.10
		TOTAL 21	1 542 726.86	-1 039 142.06	503 584.80	612 398.42	1 115 983.22	204 477.17	1 115 983.22		579 684.07

